



CONSEIL GENERAL

PROCES-VERBAL

de la séance plénière du Conseil général
du mardi 10.12.2024

Grande Salle Hôtel-de-Ville

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 mai 2024
 2. Message relatif au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle de sports Versilia, de l'UAPE TOTEM ainsi que du bâtiment B du Cycle d'orientation d'Octodure
 3. Approbation du budget 2025 de la Commune de Martigny
 4. Postulat : Pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel
 5. Postulat : Pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule
 6. Divers
-



CONSEIL GENERAL

Sommaire

1	Introduction.....	3
2	Approbation de l'ordre du jour	3
3	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 mai 2024.....	3
4	Message relatif au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle de sports Versilia, de l'UAPE TOTEM ainsi que du bâtiment B du Cycle d'orientation d'Octodure	3
4.1	Rapport de Commission de Gestion / Robert Gay-des-Combes.....	3
4.2	Groupe PLR / Jonathan Bochatay	4
4.3	Groupe Les Vert.es / Jacques Claivoz.....	4
4.4	Groupe PS-GC / Milaim Rexhepi	4
4.5	Vote.....	5
4.6	Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.....	5
5	Approbation du budget 2025 de la Commune de Martigny	5
5.1	Rapport de Commission de Gestion / Robert Gay-des-Combes.....	5
5.2	Groupe PLR / Merita Huruglica Hajdari	8
5.3	Groupe Le Centre / Stéphane Veya.....	9
5.4	Groupe Les Vert.es / Jacques Claivoz.....	10
5.5	Groupe PS-GC / Milaim Rexhepi	11
5.6	Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.....	13
5.7	Vote.....	14
5.8	Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.....	15
6	Postulat : Pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel	15
6.1	Groupe PS - GC / Thomas Silva	15
6.2	Groupe PLR / Marie-Laure Tindom-Comby.....	16
6.3	Groupe Le Centre / Pilar Dini	17
6.4	Groupe Les Vert.es / Ludovic Pignat.....	17
6.5	Groupe PS-GC / Thomas Silva	17
6.6	Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.....	17
6.7	Vote.....	18
6.8	Groupe PS-GC / Thomas Silva	18
7	Postulat : Pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule.....	19
7.1	Rapport de Commission Santé, Affaires sociales et Formation / Nathalie Rouvinez	19
7.2	Groupe PLR / Christelle Fournier Bovier	20
7.3	Groupe Le Centre / Justin Vouillamoze.....	21
7.4	Groupe Les Vert.es / Séverine Cesalli	21
7.5	Groupe PS-GC / Cyril Moulin	22
7.6	Groupe PLR / Christelle Bovier Fournier	22
7.7	Vote.....	23
7.8	Commission Santé, Affaires sociales et Formation / Nathalie Rouvinez.....	23
8	Divers.....	23
8.1	Commission Environnement, Edilité, Urbanisme et Sécurité / Romain Darioli.....	23
8.2	Groupe Le Centre / Marie-Thérèse Giroud	24
8.3	Commission Sports et Loisirs / Felix Wicky.....	25
8.4	Groupe Les Verts / Séverine Cesalli	25
8.5	Groupe PS-GC / Jessica Perregaux-Dielf.....	26
8.6	Commentaire du Conseil Municipal / Dorian Farquet.....	27
8.7	Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.....	28

CONSEIL GENERAL

1 Introduction

Le Président Monnet souhaite la bienvenue à ce 12^{ème} Plénum.

Les excusé.es sont : Bruno Moreira, Mathilde Michellod, Cyril May et Christine Abbad.

Nous sommes 56 membres présents, ce qui signifie 55 personnes votantes.

2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est annoncé comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 mai 2024
2. Message relatif au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle de sports Versilia, de l'UAPE TOTEM ainsi que du bâtiment B du Cycle d'orientation d'Octodure
3. Approbation du budget 2025 de la Commune de Martigny
4. Postulat : Pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel
5. Postulat : Pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule
6. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des membres présents.

3 Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 mai 2024

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

4 Message relatif au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle de sports Versilia, de l'UAPE TOTEM ainsi que du bâtiment B du Cycle d'orientation d'Octodure

4.1 Rapport de Commission de Gestion / Robert Gay-des-Combes

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance du 18 novembre 2024, la CoGest a examiné le message susmentionné et a entendu les explications complémentaires apportées par Mme Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.

Doté d'un solde à ce jour de CHF 112'309'313.00, le fonds communal pour l'autonomie énergétique est destiné à financer des projets visant l'autonomie énergétique de la Ville.

Aussi, l'utilisation de ce fonds pour le financement des panneaux photovoltaïques susmentionné nous paraît logique et opportun.

A l'unanimité la CoGest approuve le message du Conseil municipal et valide le prélèvement dans le fond communal pour l'autonomie énergétique de la Ville de Martigny de CHF 550'000.00 pour le financement des réalisations photovoltaïques de l'année 2024 décrites.



CONSEIL GENERAL

4.2 Groupe PLR / Jonathan Bochatay

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe PLR soutient la demande du Conseil municipal qui propose de financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle Versilia, de l'UAPE Totem et du bâtiment B du cycle d'orientation au moyen d'un prélèvement dans le fonds communal pour l'autonomie énergétique de la Ville de Martigny. Nous soulignons que seule la question du financement via le fonds en question est en jeu. Le fonds communal pour l'autonomie énergétique de la Ville de Martigny a pour objectif de soutenir des projets favorisant l'autonomie énergétique et dispose de ressources suffisantes pour financer ces installations.

Le groupe PLR considère que l'utilisation de ce fonds pour ces projets est pleinement justifiée et en cohérence avec les priorités énergétiques de la Ville. Nous nous déclarons donc favorables à cette demande de prélèvement dans le fonds spécial tout en réaffirmant notre soutien au projet qui contribue à la transition énergétique de Martigny.

4.3 Groupe Les Vert.es / Jacques Claivoz

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Les Verts ont toujours soutenu la production de courant photovoltaïque, énergie gratuite et non-polluante qui devrait massivement remplacer les énergies fossiles afin de lutter contre le réchauffement climatique.

C'est donc sans retenue que nous validons un prélèvement de CHF 550'000.00 dans le fonds communal pour l'autonomie énergétique en faveur des réalisations photovoltaïques 2024 et encourageons la Ville à augmenter encore ses investissements et subsides à venir pour l'énergie solaire et toute autre forme d'énergie renouvelable.

4.4 Groupe PS-GC / Milaim Rexhepi

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Nous saluons et soutenons avec conviction la démarche du Conseil municipal pour le financement de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les différents bâtiments en main communale. Ce projet reflète une vision claire et responsable pour répondre aux défis énergétiques et climatiques. Il s'inscrit dans une longue logique que nous soutenons depuis longtemps, celle d'une transition énergétique concrète, locale et tournée vers l'avenir.

Cependant, nous souhaitons souligner un point important. Nous constatons que le fonds communal pour l'autonomie énergétique dispose actuellement d'un montant significatif de plus de 12 millions de francs. Si nous saluons l'utilisation de ce fonds pour financer les investissements de cette année, nous estimons qu'il serait judicieux et nécessaire d'accélérer encore davantage les projets de transition énergétique à l'aide de ce fonds.

La crise climatique et les enjeux énergétiques exigent des actions rapides et ambitieuses. Investir davantage dans des infrastructures comme les panneaux photovoltaïques, l'isolation des bâtiments ou encore d'autres initiatives favorisant les énergies renouvelables ne bénéficiera pas uniquement à l'environnement. Ces projets auront des retombées directes et durables pour la population de Martigny.

Tant en termes de qualité de vie que d'économie d'énergie, nous encourageons donc la Municipalité à envisager une utilisation plus audacieuse et proactive de ce fonds pour amplifier les bénéfices pour notre commune.

CONSEIL GENERAL

En conclusion, nous soutenons bien évidemment cette demande de prélèvement de CHF 550'000.00 et nous appelons à des initiatives encore plus ambitieuses dans les années à venir pour bâtir une ville de Martigny durable et exemplaire.

4.5 Vote

Validez-vous le prélèvement dans le fonds communal pour l'autonomie énergétique de la ville de Martigny de CHF 550'000.00 pour le financement des réalisations photovoltaïques de l'année conformément au message du Conseil municipal du 8 novembre 2024 ?

Méthode : En personne, en se levant

Nombre de personnes votantes : 55

Acceptation : 55

Refus : 0

Abstention : 0

L'objet est approuvé par les membres présents.

4.6 Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz

Je voulais vous remercier pour la confiance et la lecture partagée que nous avons pour boucler les comptes parce que c'est de ça dont il s'agit : Les comptes 2024 le moment venu.

5 Approbation du budget 2025 de la Commune de Martigny

5.1 Rapport de Commission de Gestion / Robert Gay-des-Combes

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Réunis à trois reprises en novembre 2024, les Membres de la CoGest ont pu examiner le budget présenté par l'Administration communale et remercient les différents intervenants pour les réponses et précisions apportées à leurs questions.

Message

La CoGest prend acte de l'excédent de charges budgété de CHF 2'977'180.00 qui confirme, sans grande surprise, la situation financière plus difficile constatée depuis plusieurs exercices comptables.

Le découvert projeté du compte de résultats résulte principalement du haut niveau des amortissements comptables liés aux investissements consentis dans la période de planification 2023 à 2028 ainsi que de l'augmentation des charges, notamment celles liées aux traitements du personnel enseignant ainsi que des frais concernant le CMS de Martigny et Entremont.

L'évolution des recettes relatives à l'imposition fiscale des personnes physiques est ralentie, d'une part, par les effets de la progression à froid sur notre taux d'indexation et, d'autre part, par les révisions fiscales décidées au niveau cantonal dont les incidences – négatives pour notre Commune - sont échelonnées sur les années 2024, 2025 et 2026.

Ainsi, s'agissant du budget 2025, les chiffres-clefs suivants peuvent être mis en évidence :

- Les charges du compte de résultats s'élèvent à CHF 127'914'410.00
- Les revenus du compte de résultats s'élèvent à CHF 124'937'230.00

CONSEIL GENERAL

- Les amortissements comptables atteignent le total de CHF 8'938'000.00 ;
- Les investissements nets s'élèvent à CHF 14'280'000.00 ;
- La marge d'autofinancement projetée de CHF 6'507'520.00 ne couvrant pas les investissements planifiés, le recours à l'emprunt s'avère nécessaire pour l'année 2025 ;
- L'endettement par habitant passe de CHF 847.00 au 1^{er} janvier 2024 à CHF 1'780,00 au 31 décembre 2025. Cet endettement est considéré comme moyen selon les indicateurs de l'Etat du Valais.

Si cette évolution financière défavorable, liée à plusieurs facteurs non maîtrisables au niveau communal, doit être suivie attentivement, c'est le lieu de relever que plusieurs facteurs restent positifs et permettent à notre Cité de poursuivre son bon développement :

- On relèvera en premier lieu que l'analyse détaillée des charges effectuée en 2024 a certainement permis d'optimiser les charges maîtrisables, les effets concrets du budget dit « 0 » allant pouvoir être observés avec l'analyse des comptes 2024 ;
- La Ville dispose également d'une fortune cumulée de 44.5 mios au 31 décembre 2023 ainsi que d'une réserve de politique budgétaire de 5.2 mios, soit au total environ 50 mios qui permettraient d'absorber les découverts futurs du compte de résultats ;
- Les projections de la situation financière communale à moyen / long terme, réactualisées en fonction des derniers résultats connus, sont également apparues plus favorables à celles présentées lors des budgets 2023 et 2024.

Les résultats du dernier exercice bouclé, ajoutés à une marge d'autofinancement projetée légèrement supérieure à celle de l'année dernière ont permis d'améliorer les courbes projetées à moyen et long terme.

Ainsi, malgré une marge d'autofinancement encore réduite et certains indicateurs financiers négatifs, la poursuite d'investissements stratégiques - 25 mios bruts en 2025 – restent possibles avec, notamment, des études en cours pour des projets d'envergure comme la future école de la Bâtiaz, la réhabilitation du site de Ste-Jeanne Antide ou encore l'agrandissement de la caserne du Centre de Secours et Incendie de Martigny.

Les travaux se poursuivront également pour la réfection de la piscine municipale, la sécurisation de la Dranse et l'installation de panneaux photovoltaïques.

La CoGest a également analysé les divers postes du budget de fonctionnement des différents dicastères communaux, quelques-uns des points traités étant résumés ci-après :

Administration générale

Le budget d'exploitation 2025 du Service informatique communal, comprenant les charges de personnel, les charges d'exploitation (licences, matériel, prestations de tiers) et les charges financières (amortissements des investissements liés à l'informatique) s'élève à CHF 1'554'000.00.

Sécurité publique

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte a été reprise par l'Etat du Valais. Dès lors la ville de Martigny ne participe plus directement aux charges des prestations aux personnes domiciliées sur son territoire. La Commune participe uniquement par un subventionnement des charges auprès de l'Etat du Valais dans le compte spécifique.

Formation

Une tendance à la diminution des bourses est constatée. Le nouveau site internet de la Ville mettra plus en évidence la possibilité d'avoir recours aux aides communales.

CONSEIL GENERAL

Culture, Sports, Loisirs, Eglise

Le montant des frais pour l'eau, l'électricité, etc. a été ajusté aux coûts de consommation réels 2023. La participation au chauffage à distance a fortement augmenté à cause de la hausse des tarifs. La part de l'électricité et de l'eau a également augmenté durant l'année 2023.

Prévoyance sociale

Les nouvelles situations d'aides sociales individuelles sont analysées par le CMS et présentées à la Commission sociale pour préavis et décision du Conseil communal. L'ensemble des charges est ensuite réparti à 70 % par le Canton et 30 % par les communes valaisannes.

Mobilité et voies de communications

Les poses de LED dans les rues et places devraient permettre des économies futures de près de 55 %.

Environnement et Aménagement du territoire

Une augmentation est constatée dans le poste Ordures ménagères, due principalement par la taxe très volatile du recyclage du papier.

La diminution à la participation à l'Antenne régionale est due à un transfert de charges dans le centre de la Promotion touristique et économique.

Services économiques

Dans le budget 2025, la Commune verse CHF 412'500.00 en cash pour le fonctionnement de l'Office du tourisme. Cela correspond à 29 % du budget total de CHF 1'421'050.00. Les taxes de séjour, actuellement CHF 250 par personne et par nuit, représentent 267'500.00, soit 18.8 % du total. Martigny enregistre environ 100'000 nuitées par année.

Finances et Impôts

Environ 6'000 heures sont effectuées par du personnel auxiliaire de nettoyage dans divers bâtiments du patrimoine financier, comme par exemple, l'ancienne poste du Bourg, la médiathèque ou encore le foyer de jour Chantoverd.

Investissements Administration générale

Le poste « nouvelles technologies de communication » comprend l'étude d'une solution technique pour les citoyens ainsi que l'achat d'appareils afin d'améliorer la mobilité digitale au sein de l'Administration et la création d'un flux de travail automatisé permettant une gestion centralisée du courrier entrant.

La caserne du feu ne dispose actuellement pas de locaux de vestiaires ad hoc. L'avant-projet des architectes a mis en évidence le manque de place et ne permettrait pas d'y intégrer des douches. Un nouveau projet est ainsi en cours. Le montant, avant soumission, s'élève à CHF 940'000.00, subventionné à hauteur de CHF 410'000.00

Petit fascicule

Des travaux de transformation sont envisagés à la halle 110, en lien avec le déménagement des Services techniques (exploitation) des locaux du Verdan (dépôt, bureaux et ateliers).

Des travaux parasismiques sont prévus sur les écoles au bâtiment A, B et C ainsi qu'à l'école de Charrat.

S'agissant du dernier rapport de cette législature, nous souhaiterions terminer avec quelques remerciements :

- Nous souhaiterions remercier en premier lieu l'ensemble des Membres de la Commission de Gestion pour le sérieux et l'assiduité avec lesquels les comptes et budget ont été analysés.

CONSEIL GENERAL

Nous rappellerons que plusieurs événements tels que les comptes fusionnés avec Charrat, l'introduction du MCH2 ou encore des règlements techniques ont rendu cette législature particulièrement complexe du point de vue financier et comptable.

Les soussignés tiennent également à remercier personnellement les Membres de la Commission pour la confiance témoignée qui nous a permis de rédiger des rapports dans de très bonnes conditions.

- Un merci également au Conseil général ainsi qu'au bureau et aux différents groupes politiques pour leur soutien dans nos travaux, soutien qui a été soulevé à plusieurs reprises par les Chefs de groupes notamment.
- La CoGest tient finalement à remercier l'exécutif ainsi que l'ensemble de notre administration communale pour l'important travail réalisé durant cette législature. Les investissements conséquents décidés, tous validés par notre Conseil, ont occasionné une charge de travail importante qui doit être ici saluée.

Nous avons également apprécié l'évolution de la documentation à disposition pour l'analyse des comptes et du budget ainsi que les réponses toujours très documentées reçues en Commission. Un merci particulier à Monsieur Petoud et à Madame Zito pour leur soutien dans nos travaux d'analyses ainsi qu'à Madame la Présidente Anne-Laure Couchepin-Vouilloz.

Ce dialogue, toujours constructif, a permis à notre Commission de mieux comprendre les choix stratégiques ainsi que les nombreux investissements qui ont été possibles malgré un contexte économique difficile. L'ensemble des projets d'investissements présentés a ainsi été, au final, approuvé par notre Commission et le Conseil Général et ce, nous en sommes convaincus, pour le bien des citoyens de notre Commune.

Nous souhaiterions finalement terminer avec une pensée pour notre ancien Secrétaire municipal, Monsieur Olivier Dely, qui nous a quitté durant cette législature. Toujours disponible pour notre Commission durant ses nombreuses années de fonction, Monsieur Dely aura été un des artisans des importants développements qui font de Martigny la Ville qu'elle est aujourd'hui. Nous souhaitons le remercier encore une fois pour son dévouement exemplaire et tout le travail accompli.

Martigny a pu compter sur un exécutif et une administration guidés par l'intérêt public et le bien-être des citoyens. Cela explique en grande partie le fait que notre cité se porte bien aujourd'hui et que les perspectives d'avenir soient réjouissantes.

Au vu de ce qui précède, à l'unanimité, la CoGest :

Approuve les décisions annuelles d'imposition en vertu des articles 232 et 240 LF :

- Le montant de l'impôt personnel (art. 177 LF) de CHF 12.00
- Le coefficient applicable au taux des art. 178 et 179 LF CHF 1.10
- L'indexation des revenus imposables 178.5 LF à 166 %
- Le taux d'intérêt rémunérateur 193 LF de 0.25 %
- L'impôt communal sur les chiens de CHF 130

Approuve le budget 2025 de la Commune, tel qu'adopté par le Conseil municipal en séance du 1^{er} octobre 2024 et autorise les engagements nécessaires au financement des investissements présentés.

5.2 Groupe PLR / Merita Huruglica Hajdari

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe PLR s'est réuni pour analyser avec attention le budget 2025 ainsi que le fascicule transmis avec les informations complémentaires.

CONSEIL GENERAL

Le budget qui nous est présenté a pour ambition de bâtir un avenir prometteur pour notre commune tout en valorisant les acquis de ces dernières années. Le budget 2025 de la ville de Martigny laisse apparaître un excédent de charges de 2,9 millions en chiffres ronds.

Cette situation est principalement due aux baisses fiscales sur les personnes physiques décidées par le canton et à l'augmentation des charges liées notamment avec l'augmentation de la subvention aux frais de traitement du personnel enseignant et celui du domaine social. Ce qui est réjouissant, la marge d'autofinancement de 6,5 millions est supérieure de CHF 821'000 par rapport au budget 2024.

Cela démontre, si besoin était, que l'exécutif de notre ville est proactif et offensif. Nous en voulons pour preuve la réhabilitation future du site Saint-Jeanne d'Antide afin d'installer la médiathèque ainsi que le tribunal de district et au bureau de site pour archéologie afin de mettre plus en valeur les fouilles romaines. Plus de 14 millions de francs d'investissement net sont tout de même prévus en 2025.

Un chiffre quelque peu en diminution en comparaison avec les derniers exercices. Parmi les plus gros projets, on citera la poursuite des travaux du passage inférieur à la Rue des Neuvilles, les travaux de rénovation de la piscine ainsi que ceux qui visent à sécuriser et renaturer les digues de la Dranse. Le groupe PLR se réjouit bien sûr des projets qui visent à maintenir des prestations de qualité pour les citoyens, entretenir les routes et les infrastructures et tous les projets qui nous permettent de rester attractifs pour le tourisme et le développement économique de notre ville.

Nous tenons à conserver le dynamisme et le confort dont on peut bénéficier actuellement. Nous souhaitons cependant être rassurés par notre exécutif des mesures qui seront mises en place afin de nous garantir la capacité de pouvoir poursuivre des investissements importants sans péjorer la situation financière de notre commune et tout en préservant sa réserve de fortune. Par ailleurs, le groupe PLR estime que ce serait judicieux d'insister quelque peu auprès du Canton afin d'accélérer le projet de construction d'une deuxième école professionnelle à Martigny.

Prévu pour accueillir les apprentis du service communautaire de Château-Neuf, soit environ 800 élèves, en formation 3 classes d'accueil d'intégration et 60 enseignants. Avec les 1 200 apprentis et 6 classes d'accueil et d'intégration actuellement en formation à Martigny et sa centaine d'enseignants, cette réalisation permettrait d'amener une réelle plus-value dans notre ville avec environ 2 000 apprentis et 160 professeurs.

En outre, le 800% des EMS de notre canton seront confrontés à une situation déficitaire pour 2025. Qu'en est-il pour le Home Castel-Notre-Dame et quelles pourraient être les conséquences pour les communes partenaires ? Par ailleurs, s'agissant de la promotion économique, nous avons vu et pu lire que différentes entreprises avec un grand impact pour notre tissu économique se sont installées sur Martigny. Est-ce que la commune a défini une stratégie pour des entrepreneurs qui veulent s'implanter, se développer voire innover dans notre région pour 2025 ? Notre groupe a confiance dans l'exécutif communal de la ville de Martigny et tient par-dessus tout à relever que si on veut sortir un petit peu de l'aspect chiffré dont on a discuté tout à l'heure et qui nous ont été présentés en détail par la Commission de gestion, il nous semble important de relever que Martigny va toujours bien, qu'on a de la chance de pouvoir nous permettre encore des investissements aussi importants et qu'il est nécessaire de saluer la bonne gestion de ces projets qui continuent de nous satisfaire au quotidien. Au vu de ce qui précède, le groupe PLR approuve à l'unanimité les décisions annuelles d'imposition en vertu des articles 232 et 240 de la loi fiscale, le budget 2025 tel que présenté et autorise les engagements nécessaires au financement des investissements précités.

Enfin, je profite du micro puisqu'il s'agit du dernier plénum de cette législature et potentiellement de ma dernière intervention au nom du groupe PLR pour remercier l'ensemble des Conseillers municipaux, vous, chers collègues qui avez formé le pouvoir législatif ces 4 dernières années, l'ensemble des chefs de services, les directeurs des écoles et le personnel enseignant, le corps de police et le centre de secours incendie ainsi que tous les collaborateurs de la ville de Martigny pour tout le travail effectué, les différentes interventions, les engagements de chacun pour tous les services offerts à la collectivité publique. C'est aussi grâce à vous, à nous, que Martigny va bien.

5.3 Groupe Le Centre / Stéphane Veya

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,



CONSEIL GENERAL

Je vous fais part de l'avis du groupe Le Centre concernant le budget 2025 présenté par la ville de Martigny.

Tout d'abord, nous souhaitons saluer l'important travail réalisé par l'ensemble des collaborateurs de la commune et remercier toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de ce document essentiel pour la gestion de notre collectivité. Nous remercions également le président de la Commission de gestion, Julien Lattion, et son rapporteur Robert Gay-des-Combes pour leur excellent travail ayant permis une fine analyse du budget 2025 par les membres de la Commission, malgré le faible laps de temps à disposition. On espère bien sûr que dès le début de la prochaine législature, ce délai pour la Commission de gestion sera plus adéquat.

Notre groupe, sans suspense, approuve ce budget tel que présenté et adopté en séance du 1er octobre 2024 par le Conseil municipal, ainsi que des décisions annuelles d'imposition en vertu des articles 232 et 240 de la loi fiscale valaisanne. Le budget 2025 permet de persévérer dans le bon développement de la ville de Martigny et d'assurer aux citoyens un service de qualité et de proximité. Nous tenons cependant à revenir sur plusieurs points qui nous préoccupent en vue des années à venir.

Depuis plusieurs années, la municipalité justifie l'augmentation de la dette par habitant par un cycle d'investissement important. Toutefois, les critères d'analyse du Canton du Valais qualifient désormais plusieurs indicateurs financiers de moyens, parfois même de mauvais pour deux d'entre eux, notamment la dette brute par rapport au revenu. De plus, nous constatons que ce cycle d'investissement n'est pas prêt de s'achever, avec des projets encore à financer prochainement.

Ces investissements entraînent des charges d'amortissement, comme on l'a vu dans le budget 2025, conséquentes, rendant nos finances vulnérables aux fluctuations, notamment des taux d'intérêt, et limitant les capacités d'investissement stratégiques futures. L'amélioration de la situation financière de la municipalité doit par conséquent rester une priorité dans les réflexions de nos futures autorités. La part importante des charges sur lesquelles la commune n'a pas de maîtrise directe, en particulier les factures transmises par le Canton, est une autre source de tensions budgétaires.

Elle ne soit pas seule responsable du déficit budgétaire en 2025. Il est nécessaire de continuer à veiller à gérer de manière parcimonieuse les données que nous confient les sujets fiscaux de la ville. Un sujet de préoccupation et d'augmentation continue des coûts liés aux équivalents plein-temps de l'administration communale.

Le groupe du centre demande que l'analyse soit faite par le Conseil municipal afin de rechercher là où des procédés nouveaux pourraient améliorer l'efficacité du travail. Bien que les renforts soient sans doute utiles pour répondre aux besoins de la population, la hausse des coûts de fonctionnement qui en découle constitue une charge pour les finances communales qu'il sera difficile de réduire dans le futur. En résumé, tout en soutenant le budget 2025, nous souhaitons rappeler l'importance de maintenir des finances communales saines et de renforcer la vigilance face aux défis qui nous attendent.

Enfin, sur notre plus personnel, je tiens à profiter de cette intervention pour remercier chacun d'entre vous pour ces années de collaboration, membres du Conseil général, membres de la municipalité, chers chefs de service et membres collaborateurs de la ville. Après huit ans comme Conseil général, dont six en tant que chef de groupe du centre, c'est avec une certaine émotion que je fais mes adieux à ce Conseil. Je ne serai toutefois pas très loin.

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement et vous souhaite le meilleur. Merci pour votre attention.

5.4 Groupe Les Vert.es / Jacques Claivoz

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, les Verts ne siégeront plus au Conseil général en 2025.

C'est pourquoi il nous apparaît cohérent de ne pas commenter le budget 2025 de la ville de Martigny et de nous abstenir lors du vote qui suivra. Je profite de mon dernier temps de parole pour remercier au nom des Verts le Conseil municipal et général ici présent pour nous avoir patiemment écouté durant ces quatre années.



CONSEIL GENERAL

Si nous ne garderons pas un souvenir impérissable de cette législature marquée par le refus systématique de toutes nos propositions, nous partons avec le sentiment d'avoir fait notre devoir en sensibilisant les autorités de cette ville aux conséquences d'une procrastination sur les questions environnementales.

Les récents débordements du Rhône à Sierre nous donnent raison et démontrent bien les montants exorbitants qui doivent être engagés lors de catastrophes climatiques. Ces catastrophes climatiques qui sont appelées malheureusement à se répéter bientôt. D'autre part, la récente acceptation à 53% de la loi climat cantonale montre que la population de Martigny est sensible à cette problématique.

C'est pourquoi nous espérons vivement que le nouvel exécutif travaillera sérieusement à ce que le plan climat communal cette fois, soit plus qu'un simple emballage et mis en place rapidement. L'autre inquiétude à laquelle les nouveaux élus devront faire face est le taux de participation extrêmement faible de la population aux dernières élections municipales. Quand seule une personne sur trois vote ses représentants, le signal est évident que la population ne croit plus que le politique soit capable de résoudre ses problèmes.

Une véritable crise de confiance qui remet en cause la démocratie directe elle-même.

A titre personnel, j'aimerais encore remercier mon équipe dont l'engagement au sein de ce Conseil général a été au-dessus de la moyenne et au-delà de mes attentes. Pour terminer, je vous souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espère que 2025 soit une année clémente.

5.5 Groupe PS-GC / Milaim Rexhepi

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Pour moi, ce ne sera pas la dernière, donc vous aurez encore quatre ans à me supporter. Ce soir, je vais déroger à ma préparation habituelle pour adopter un ton plus spontané. Je crois que parfois, il est bon de laisser un peu de place à l'instant présent.

Je ne vais pas m'attarder sur les chiffres car nous savons tous qu'ils ont une fâcheuse tendance à être oubliés rapidement et puis notre collègue Robert fait cela bien mieux que moi. Alors je tiens à le remercier chaleureusement pour son expertise et son travail précieux durant ces quatre années. Un autre merci s'impose à Julien Lattion dans le leadership au sein de la CoGest qui a grandement contribué à maintenir une excellente ambiance au sein de cette CoGest durant ces quatre années. Il me semble juste de souligner son rôle essentiel ici devant vous ce soir.

Naturellement, je m'associe au remerciement adressé à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce budget. Malgré son déficit, le travail a été sérieux et rigoureux et je salue leur implication durant ces quatre années. Mais venons-en à ces quelques chiffres car après tout, ils sont au cœur de notre discussion ce soir.

Le déficit, un défi à ne pas sous-estimer. Ces fameux trois millions de déficits peuvent sembler impressionnants au premier abord.

Pourtant, comme chaque année, nous parvenons grâce à une gestion budgétaire maîtrisée à les rendre acceptables. Et il faut bien le dire, à Martigny, nous avons souvent de bonnes surprises lors des comptes.

Peut-être avons-nous une bonne étoile qui veille sur nous ou alors un trésor caché que même la Commission de gestion n'a pas encore découvert. Cela dit, il reste crucial de garder en tête que ce déficit, aussi bien surmonté soit-il, représente une charge durable pour notre commune. Par ailleurs, l'augmentation de la dette par habitant de CHF 1000 en seulement deux ans peut naturellement soulever des questions.

Toutefois, je préfère une commune qui investit pour améliorer la qualité de vie de ses habitants à une commune qui accumule des excédents sans les réinvestir dans les projets d'utilité publique.

Quelques points d'inquiétude. Permettez-moi de partager quelques réflexions sur les aspects qui méritent notre attention.



CONSEIL GENERAL

- Les demandes de bourse en baissent. La diminution des demandes de bourse couplée à l'augmentation des demandes d'aide individuelle est une contradiction inquiétante. Nous devons analyser ce phénomène pour comprendre ce qui freine les demandes de bourse et ajuster nos actions en conséquence.
- Repensez la culture à Martigny. Avec le décès de M. Gianadda, une figure emblématique et un pilier de la vie culturelle de notre ville, Martigny se trouve à un tournant important. Il nous appartient désormais de réfléchir collectivement à l'avenir de la culture dans notre commune. Nous devons non seulement préserver cet héritage précieux, mais également continuer à soutenir activement la culture et garantir son accessibilité à toutes et tous afin qu'elle demeure une richesse partagée par l'ensemble de nos habitants. Dans ce contexte, il est également essentiel de souligner le travail remarquable accompli par nos services culturels. Trop souvent dans l'ombre, ces équipes s'investissent avec passion et compétence pour faire vivre la culture à Martigny, sans toujours recevoir la reconnaissance qu'elle mérite. Leur contribution est pourtant essentielle et nous devons leur apporter un soutien nécessaire pour relever les défis à venir.
- Le soutien à la petite enfance. Ce service mérite d'être développé davantage car il joue un rôle central à plusieurs niveaux. Il est crucial pour les familles, offrant un soutien indispensable dans l'organisation quotidienne et il contribue à la sociabilisation des enfants avant leur entrée à l'école, posant ainsi des bases solides pour leur avenir éducatif. De plus, son importance économique est indéniable, surtout dans le contexte où les deux parents doivent souvent travailler pour subvenir aux besoins de leur foyer. Cependant, il est essentiel de valoriser les professionnels de ce domaine, qui sont au cœur de ce service. Trop souvent négligés, ces métiers sont perçus comme devant coûter le moins possible à la commune, alors qu'ils nécessitent des compétences spécifiques et une grande responsabilité. Reconnaître et investir dans ces professionnels, c'est non seulement soutenir les familles, mais aussi contribuer à la qualité de vie et à l'équilibre de notre commune.
- Investissement pour l'avenir. Les projets tels que le Castel et la nouvelle école engagent des coûts significatifs, mais ils sont indispensables pour préparer l'avenir de notre commune. La construction du nouveau Castel, qui remplacera un établissement vétuste, est essentielle pour offrir aux aînés un lieu de vie moderne, fonctionnel et adapté à leurs besoins. La nouvelle école reflète un engagement en faveur de nos enfants, qui bénéficieront d'un cadre d'apprentissage optimal et d'un environnement attractif. Dans le même esprit, nous saluons les investissements prévus pour la caserne des pompiers, destinés à améliorer leurs conditions de travail. Ce projet est particulièrement bienvenu, surtout après plusieurs années où ce secteur n'a pas bénéficié d'investissements significatifs. Cela témoigne d'une prise en compte concrète des besoins de ce service essentiel.
- Enfin, les initiatives en faveur du développement du photovoltaïque méritent également d'être relevées. Elles s'inscrivent pleinement dans la transition énergétique et traduisent une volonté claire d'agir face aux défis environnementaux, tout en garantissant un avenir durable pour les générations futures. Ces actions montrent que Martigny se tourne résolument vers un futur équilibré à la fois humain et écologique.
- Infrastructures de santé en péril. Les restrictions des prestations de l'Hôpital du Valais et la menace de fermeture de Vigimed ces derniers jours sont des signaux alarmants. Ces évolutions mettent directement en péril l'accès à des soins de qualité pour les habitants de Martigny et plus largement pour notre région.

Bien que la commune n'ait pas un impact direct sur ces décisions, qui relèvent principalement du canton et du domaine privé pour Vigimed, il est de notre responsabilité de nous engager pour défendre les intérêts de nos citoyens. En tant qu'autorité locale, nous pouvons jouer un rôle de soutien, notamment en sensibilisant les instances compétentes à l'importance de préserver et renforcer les infrastructures de santé. Ce combat dépasse les limites administratives car il touche à la qualité de la vie et à la sécurité de tous les habitants de notre commune.

- Le turnover au sein de la commune. Un taux de turnover entre 11 et 12% au sein de l'administration communale est un indicateur qui mérite que nous nous y intéressions. Nous avons également observé quelques absences de longue durée et des départs dans certains services clés, ce qui pourrait indiquer des enjeux à explorer davantage. Il ne s'agit pas ici de pointer du doigt ou d'accabler, mais plutôt d'ouvrir une réflexion constructive. Ce sujet, bien que délicat, mérite d'être abordé de manière sereine et proactive car il est dans l'intérêt de tous de garantir un environnement de travail harmonieux et motivant.



CONSEIL GENERAL

Pour avancer dans cette démarche, nous suggérons la mise en place d'un questionnaire de satisfaction anonyme destiné aux collaborateurs. Cela permettrait de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. Tout en identifiant d'éventuelles pistes d'amélioration, cette approche serait une occasion de valoriser les équipes et de renforcer la stabilité et l'attractivité de notre administration communale, au bénéfice de tous.

Je vais terminer par des remerciements, comme tout le monde. Pour conclure, je tiens à adresser mes remerciements aux deux Conseillères municipales qui sont déjà près de la porte ce soir, qui quitteront leur fonction en 2025. Votre engagement et votre travail remarquable méritent d'être salués, même si nous avons parfois eu des divergences d'opinion.

Merci Fabienne et merci Sylvie. J'aimerais également exprimer ma reconnaissance à tous les Conseillers généraux qui terminent leur mandat cette année. Votre dévouement et votre contribution au service de notre ville méritent notre respect et notre gratitude. Si je devais en citer quelques-uns parmi nous, je commencerais par Marie-Thérèse Giroud, qui a œuvré avec constance pendant de nombreuses législatures. D'ailleurs, personne n'a encore été capable de me dire précisément quand tu as commencé. Mais une chose est sûre, ton engagement et ton dévouement forcent l'admiration. Merci pour tout. Ensuite, Jean-Pierre Terretaz. Là aussi, il serait difficile de dire exactement depuis combien d'années tu sièges, mon cher. Ce qui est certain, c'est que ton engagement n'a jamais faibli. J'ai appris à te connaître comme une personne profondément humaine et dévouée. Un peu plus et on pourrait croire que tu es socialiste. Qui sait, peut-être qu'une nouvelle page s'ouvrira dans ta vie. En tout cas, sache que la porte est grande ouverte. Maintenant que la piste d'athlétisme est refaite, tu peux partir l'esprit tranquille. Mission accomplie. Un remerciement tout particulier à toi, Frederic Nouchi. Nous avons souvent eu des divergences en tant que politicien, mais ce n'est pas ce côté-là que je retiens, c'est l'humain que je veux saluer. Il est rare de rencontrer une personne avec un aussi grand cœur et une telle authenticité. Merci, Fred, pour ce que tu es et ce que tu apportes. Enfin, j'aurais aimé mentionner un autre Giroud dans cette salle, qui arrête également après plusieurs législatures, mais fidèle à sa discrétion, il préfère rester dans l'ombre. Alors je laisserai à chacun le soin de deviner et de mener sa propre enquête. A toutes et tous, continuons à travailler ensemble pour bâtir une ville de Martigny solidaire, dynamique et résolument tournée vers l'avenir. Et bien sûr, au nom du groupe PS Gauche Citoyenne, je vous invite à accepter le budget. Merci pour votre attention et désolé d'avoir pris autant de temps ce soir

5.6 Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz

J'ai le plaisir de présenter et défendre devant vous ce budget 2025.

Vous l'avez dit, c'est la stagnation des recettes fiscales et l'augmentation des charges liées sont deux éléments assez forts qui marquent ce budget, mais qu'on ose qualifier de maîtrisé. Pourquoi j'utilise ce terme ? D'une part, car nous avons fait ce budget zéro pour le budget 2024, donc on verra véritablement si ça a déployé des effets lors du bouclage des comptes, mais on continue avec cet esprit de scruter avec précision toutes les charges que nous avons, toutes les dépenses que nous avons, donc il est ainsi maîtrisé et puis deuxièmement, les investissements généraux sont toujours très réfléchis, parce que des envies, des besoins, il y en a régulièrement et j'imagine bien qu'à la prochaine période administrative, il y aura de nouveaux besoins et de nouvelles idées. Malgré tout, nous avons une situation communale saine, vous l'avez dit, avec environ 50 millions de fortune, ce qui nous permet de nous projeter dans ces années plus compliquées qu'on a eues par le passé et nous sommes dans ces années un peu plus compliquées.

La volonté de l'exécutif est de poursuivre sur des investissements importants. Les 25 millions d'investissements permettront justement d'assurer des prestations de qualité, aussi faire vivre les entreprises, on espère de la commune, mais ma foi parfois grâce au marché public un peu plus loin, on alimente l'économie et pour nous c'est extrêmement important.

Mais comme vous l'avez dit tous, on a surtout chevilles au corps l'espoir d'améliorer les prestations pour nos citoyens et pour les gens de passage. C'est ça qui nous anime étroitement en établissant ce budget. Si on plante des graines pour l'avenir avec des préparations à venir, ce sont des éléments qui prendront du temps.

Je pense à Saint-Jeanne d'Antide, ce sont les prémices de ces discussions et là on les mène main dans la main avec le Canton et j'espère que ça permettra peut-être de débloquer d'autres dossiers comme il a été relevé pour l'école professionnelle des métiers, où on a acquis et vous aviez validé cette acquisition de terrain à partir des comptes, à côté de l'école des métiers actuelle pour pouvoir faire ces extensions. Donc oui, nous sommes prêts à agrandir l'école professionnelle à Martigny, il ne nous manque plus qu'un go du Canton.

CONSEIL GENERAL

Nous continuons aussi à choyer la jeunesse, les personnes qui s'occupent des secours, si je pense à la caserne des pompiers, la piscine à travers cette piscine municipale qui, comme je l'ai souvent dit, prenait l'eau au sens figuré et au sens propre.

Là, il y a des enjeux absolument forts de la rouvrir au plus tôt, mais on ne peut pas garantir de date sur la réouverture de cette piscine, même si elle avance à bon train aujourd'hui. Ce sont des éléments qui nous préoccupent aussi. Nous sommes aussi heureux d'avoir le premier élément lié au plan d'agglomération qui sera incarné l'année prochaine avec cette zone, cette plateforme de hub que nous allons avoir avec la Combe.

C'est finalement une petite chose dans une collaboration, mais un élément assez fort pour montrer cet esprit qu'on souhaite et qu'on a depuis longtemps, c'est-à-dire échanger et collaborer avec les communes voisines. Le plan d'agglomération nous donne assez peu raison. Autrement dit, les statistiques de Berne ne nous aident pas à le déployer, mais l'intention, l'idée y est et nous avons déployé, découvert des communes voisines avec qui nous souhaitons poursuivre.

J'aimerais aussi remercier, vous l'avez fait tous les collaborateurs, parce que si vous présentez un budget qui semble maîtrisé, comme vous l'avez dit, non seulement il semble, mais il sera maîtrisé, c'est que tout au long de l'année, on a des collaborateurs qui réfléchissent aussi avec nous et qui nous permettent de le mettre en chiffres et aussi en mots. Donc un merci à eux pour cette rédaction commune avec l'exécutif de ce budget. Et puis un merci à tous les collaborateurs pour la mise en musique après une fois que vous l'aurez, j'espère, accepté ce soir.

Plusieurs d'entre vous ont parlé en ces termes de Martigny. Martigny va bien, des investissements importants, une bonne gestion à service de qualité et de proximité, un avenir équilibré humain et écologiste. Voilà quelques mots que j'ai relevés et qu'on aurait pu écrire finalement, j'ai l'impression, tous ensemble pour qualifier ce budget et presque même cette législature. Donc j'espère que vous accepterez ce budget de bon cœur. En tout cas, ils répondent à ces différents critères que vous avez énumérés. Et nous, comme vous, sommes préoccupés de l'avenir et nous continuerons à nous soucier de ne pas dépenser inutilement des données publiques mais le faire toujours dans un esprit de servir la population.

Merci de votre écoute.

5.7 Vote

Acceptez-vous les décisions annuelles des positions mentionnées dans le message du Conseil Communal fourni avec le budget en vertu des articles 232 et 240 LF ?

Méthode : En personne, en se levant

Nombre de personnes votantes : 55

Acceptation : 48

Refus : 0

Abstention : 7

L'objet est approuvé par les membres présents.

Acceptez-vous le budget de la Commune 2025 tel qu'adopté par le Conseil Municipal en séance du 1er octobre 2024 et ainsi autoriser les engagements nécessaires au financement des investissements présentés ?

Méthode : En personne, en se levant

Nombre de personnes votantes : 55

Acceptation : 48

Refus : 0

Abstention : 7

L'objet est approuvé par les membres présents.



CONSEIL GENERAL

5.8 Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz

Là aussi, j'y vois une marque de confiance envers le travail exécuté. Je comprends ou pas, mais c'est bien égal l'abstention des Verts. Ce qui est important, c'est d'avoir un budget pour fonctionner l'année prochaine.

C'est assez capital dans une démocratie. Donc, merci pour la confiance que vous y mettez.

6 Postulat : Pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel

6.1 Groupe PS - GC / Thomas Silva

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je souhaiterais saluer et remercier le Conseil municipal pour votre distribution d'AG culturel aux jeunes participant à la promotion civique. C'est une excellente idée et un important pas pour rendre la culture plus séduisante et accessible aux jeunes.

Toutefois, après mûre réflexion, j'ai décidé avec mon groupe PS gauche citoyenne de maintenir ce postulat puisque son texte propose une piste différente qui mérite à notre sens d'être étudiée. En effet, ce postulat diffère de plusieurs points de la récente action menée par le Conseil municipal. Premièrement, le postulat permet d'étudier d'autres options et ouvre la voie à d'autres offres plus étendues que celles choisies par le Conseil municipal.

Notre postulat propose d'étudier les coûts d'une offre accessible à toutes les résidentes et tous les résidents de la commune ayant 18 ans, peu importe la couleur de leur passeport. Cette extension de l'offre est à notre sens essentielle à étudier pour diverses raisons. D'abord, la culture est un formidable facteur d'intégration. La culture, à travers ses pièces, ses expositions, ses concerts et toutes les autres formes d'expression artistique cherchent à exprimer l'humain sous toutes ses complexités et ses incohérences. Elle permet de s'intéresser à ce qui nous lie en tant qu'être humain. Alors que notre société se polarise de plus en plus, que l'on soulève plutôt nos différences que nos points communs, la culture permet de nous rassembler et de confronter nos certitudes à d'autres visions et interprétations du monde.

La culture est, j'en suis convaincu, le trait d'union d'une société. Et la jeunesse, peu importe sa nationalité, doit y avoir accès pour désamorcer dès aujourd'hui des conflits qui pourraient surgir demain. Martigny étant une ville multiculturelle, priver une grande partie de la population d'une telle offre est, à notre sens, une grande occasion ratée de solidification des liens interculturels.

De plus, plus pragmatiquement, les étrangers vivant dans la commune sont, comme les Suisses, des contribuables. Il est donc, à notre sens, injustifié de les priver d'une offre qui serait payée par nos impôts et donc, en partie, par leur argent. Ensuite, ce postulat ne propose pas d'étudier le don automatique de l'âge culturel aux jeunes de 18 ans, comme ce qu'a fait le Conseil municipal dans le cadre de la promotion civique.

Mais il propose de rendre son acquisition gratuite, ce qui implique un premier pas du jeune qui souhaiterait avoir accès à un an de culture gratuite. Cette mesure permettrait probablement de réduire le coût d'une telle offre et donc de financer, en partie, l'extension de la mesure actuelle. En outre, certaines et certains s'interrogent sur le bienfondé d'une offre intercantonale et s'il ne serait pas plus pertinent d'offrir un accès culturel gratuit limité sur le territoire communal.

L'âge culturel, par la diversité de l'offre qui est rendue accessible, permet de créer un réel intérêt pour la jeunesse. Et le groupe PS Gauche Citoyenne salue ici la décision de la commune d'offrir cet âge culturel plutôt qu'un abonnement uniquement valable sur le territoire communal, comme ce qui est proposé aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants. Martigny est évidemment un pôle régional culturel important, mais l'accessibilité aux offres culturelles d'autres communes et d'autres cantons permet de créer un réel intérêt pour la culture chez la jeunesse.

La diversité de l'offre est un paramètre essentiel pour donner le goût à la culture.



CONSEIL GENERAL

Cet âge culturel est d'autant plus précieux qu'il crée un véritable espace de libre-échange culturel, incitant ainsi nos jeunes à se rendre dans d'autres endroits et en échange, incitant des jeunes d'autres communes ou d'autres cantons à se rendre chez nous, stimulant ainsi le tourisme dans notre commune. Enfin, j'aimerais ici insister que le groupe PS Gauche Citoyenne ne conteste aucunement l'offre mise en place par le Conseil municipal pour la promotion civique, mais propose ici l'étude d'une version alternative de cette offre, semblant plus impactante pour notre groupe.

Le groupe PS Gauche Citoyenne remercie chaleureusement la commune pour son excellente idée, mais vous invite, chers et chers collègues, à accepter ce postulat pour que la commune ait tous les outils en main, à savoir principalement le coût, pour modifier ou ne pas modifier l'offre effectuée lors de la promotion civique. Votre vote positif ne serait en aucun cas une contestation de l'action menée par la commune, mais plutôt un signe pour pérenniser celle-ci. Il me semble d'ailleurs important de rappeler que ce postulat laisse une grande liberté au Conseil municipal quant aux conditions d'accès de l'offre et n'impose donc aucun modèle précis.

Ce postulat reste avant tout une suggestion faite au Conseil municipal qu'il peut mettre en place, après son étude, si cela s'avère cohérent et raisonnable au sein de sa politique communale. Je vous appelle donc, chers et chers collègues, pour toutes ces différentes raisons, à adopter ce postulat pour que Martigny solidifie et rende incontestable son titre de ville d'art et d'intégration. Je vous remercie pour votre attention.

6.2 Groupe PLR / Marie-Laure Tindom-Comby

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Étant donné que nous avons analysé le texte tel qu'il était présenté et pas avec tous les éléments que Monsieur Silva vient de rajouter maintenant, je vais quand même lire le texte tel que nous l'avons préparé, c'est-à-dire en réponse au postulat que nous avons reçu et pas aux informations complémentaires qu'il vient d'ajouter. Nous remercions tout d'abord Monsieur Silva pour son dynamisme et son investissement durant cette législature au Conseil général. La richesse de notre Conseil se reflète non seulement par la diversité des partis, mais aussi la représentation des différentes générations de notre population qui permettent de faire remonter leurs diverses préoccupations.

Nous partageons le souci de rapprocher la jeunesse des milieux culturels et relevons c'est également le cas de notre Conseil municipal, puisque cette année, comme vous l'avez déjà relevé, l'AG culturel a justement été choisi et offert aux jeunes inscrits à la soirée de promotion civique organisée le samedi 30 novembre dernier.

Concernant le postulat, notre groupe a pris le temps d'analyser et de discuter la mesure proposée et en a conclu les points suivants. Tout d'abord, il nous semble qu'en proposant que la commune offre systématiquement un AG culturel pour célébrer le 18e anniversaire de nos jeunes, elle pourrait se priver d'une certaine souplesse nécessaire pour choisir chaque année une action symbolique adaptée aux besoins et aux priorités du moment. Ensuite, l'AG culturel est une offre intéressante, mais elle n'est pas spécifiquement orientée vers notre région ou notre commune. Ce manque de ciblage ne favorise pas directement les événements et lieux culturels martignerains. Une approche plus locale semblerait plus pertinente pour favoriser la participation des jeunes, notamment ceux qui ne fréquentent habituellement pas les lieux culturels et dont la situation socio-économique ne leur permet peut-être pas de supporter les frais de déplacement vers des concerts ou des spectacles éloignés géographiquement.

Par ailleurs, avec l'AG culturel, nous n'avons aucun moyen de récolter des données sur son utilisation, ce qui nous prive de la possibilité d'évaluer son impact. Nous pensons qu'il serait plus pertinent de développer une forme d'AG culturel spécifiquement martignerain. Ce dernier permettrait de mettre en avant les événements et lieux culturels de notre commune et pourrait être coconstruit avec la future Commission culturelle du Conseil général et les acteurs locaux. Cette approche aurait plusieurs avantages : Réduire les coûts pour la commune en ne facturant que les prestations réellement utilisées, favoriser les acteurs culturels locaux en dynamisant leur fréquentation, obtenir des données sur l'utilisation de cet AG, ce qui permettrait d'évaluer son efficacité et d'adapter nos actions pour l'avenir.

Enfin, le processus qu'implique un postulat, notamment par l'exigence d'études et d'analyse, risquerait plutôt de ralentir la mise en œuvre concrète d'actions pour les jeunes. A l'inverse, un travail direct avec le Conseil communal et la future Commission culturelle du Conseil général permettrait d'avancer plus rapidement et efficacement vers un projet d'AG culturel local dès le début de la prochaine législature.



CONSEIL GENERAL

En conclusion, vous l'aurez compris, le groupe PLR ne soutiendra pas ce postulat, ce qui ne signifie en rien un rejet de l'idée de promouvoir la culture auprès des jeunes. Bien au contraire, nous soutenons une démarche plus locale, flexible et mesurable, qui bénéficiera directement à notre commune, ses jeunes et ses acteurs culturels. Merci pour votre attention.

6.3 Groupe Le Centre / Pilar Dini

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Ce postulat propose une initiative précieuse pour rapprocher les jeunes de la culture. En offrant un abonnement général culturel gratuit à nos résidents de 18 ans, nous supprimons les barrières financières, améliorons l'image de la culture auprès de la jeunesse et dynamisons nos institutions culturelles. Cette demande, qui n'engage pas encore les finances, permettra au Conseil municipal d'étudier la faisabilité de ce projet ambitieux.

Soutenir ce postulat, c'est investir dans notre jeunesse et dans l'avenir culturel de Martigny. Acceptons ce postulat et ouvrons la voie à une culture accessible à tous. Merci pour votre écoute.

6.4 Groupe Les Vert.es / Ludovic Pignat

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe les Verts soutient cet âge culturel.

L'idée est excellente et il en faudrait plus comme ça dans notre bonne ville. Il est important à la commune de proposer régulièrement des activités à des prix abordables à nos jeunes. Sinon, notre chère jeunesse cherchera à se déplacer ailleurs avec l'empreinte carbone qui va avec.

Et j'en profite pour vous citer Churchill, vu qu'on parle un peu aussi de culture. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les militaires avaient voulu couper dans la culture, disons que ça coûtait trop cher. Churchill a refusé. En effet, il disait ceci, si on coupe dans la culture, pourquoi est-ce qu'on se bat ?

6.5 Groupe PS-GC / Thomas Silva

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Je vais être très bref. Je m'excuse au groupe PLR de ne pas avoir fourni les précisions plus tôt, mais j'ai pris un peu de cours par l'offre du Conseil municipal, mais je ne me reploie pas du tout. C'est très positif.

J'aurais pu donner ces précisions plus tôt, mais les délais étaient un peu courts. J'espère avoir répondu et donné des précisions et des arguments sur ce que vous avez soulevé avant de les avoir écoutés. Je vous invite à reconsidérer, réfléchir à votre position personnelle.

Si j'ai pu vous convaincre, soyez libre de le faire. Je vous invite à le faire. Merci beaucoup.

6.6 Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz

J'aimerais revenir sur juste un ou deux éléments factuels. Déjà, saluer le chef de service de la culture qui a nouvellement été nommé au 1er novembre 2024.



CONSEIL GENERAL

On en a fait un domaine particulier, un service particulier, Monsieur Bessero-Belti qui est là derrière ce soir.

Un élément factuel qui est, il me semble avoir mal compris parce que la soirée qu'il y a eu récemment a invité tous les 2006 de la ville, donc quelle que soit la couleur du passeport. J'ai cru laisser entendre autre chose et ça me paraissait extrêmement important de dire que tous les jeunes de Martigny nés en 2006, quelle que soit leur nationalité, ont été invités.

Donc il y a 256 jeunes qui ont été invités et ceux qui sont venus ou qui ont fait la démarche de s'excuser ont reçu cet AG culturel, ça pourrait être autre chose et puis après ils doivent l'activer. Mais ça me paraissait vraiment capital de dire que c'est tous les jeunes martignerains de 2006 et redire que les lieux liés à cet AG culturel à Martigny sont les caves du Manoir, la Fondation Gianadda, la Fondation Louis Moret, le Manoir, la médiathèque, le musée des sciences et de la terre, la lanterne magique, mais ça intéresse moins à 18 ans, le théâtre alambique et les cellules poétiques. Donc ce sont des choses qui sont là sur notre commune et puis s'ils veulent se déplacer, il y a d'autres questions qui se posent avec.

Donc voilà, vraiment tenir à cœur de souligner que tout le monde est invité et il n'y a pas c'était un peu la faiblesse pour moi aussi de cet AG culturel dans le sens que nous n'aurons pas de données statistiques, on s'est bien renseignés. Combien de jeunes martignerains vont utiliser cet abonnement, on ne le saura pas. Les coûts de cet abonnement, on les connaît, c'est le nombre qu'on en a émis, donc une cinquantaine fois 50 francs, ça aurait pu être 256 fois 50 francs. On n'aura pas de données statistiques, donc est-ce que ces jeunes ont utilisé à Martigny ou ailleurs leurs éléments, ça on n'aura pas en retour. Je pense que c'est un vrai point faible de cet élément. Une autre question se pose, on se l'est posée nous-mêmes dans ce galop d'essai de dire est-ce que ceux qui vont les premiers retours vont plutôt dans ce sens-là, ceux qui ont demandé cet abonnement, est-ce que ce ne sont pas ceux qui d'emblée seraient allés à gauche et à droite ou même à Martigny pour écouter ces éléments.

Donc est-ce qu'on touche un nouvel public avec cet AG culturel, on n'en est pas convaincu mais on a quand même voulu mener ce galop d'essai. On n'aura pas une réponse carrée à vous donner en retour. Voilà, merci

6.7 Vote

Acceptez-vous le postulat pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel ?

Méthode : En personne, en se levant

Nombre de personnes votantes : 55

Acceptation : 29

Refus : 26

Abstention : 0

L'objet est approuvé par les membres présents.

6.8 Groupe PS-GC / Thomas Silva

Je vous remercie pour l'acceptation de ce postulat et je prends vraiment en compte les remarques du PLR. Je pense qu'elles sont très intéressantes et que ce serait vraiment intéressant de travailler dans ce sens-là aussi pour le Conseil municipal dans le cadre de cette étude.

J'ai l'impression que ce ne sera pas une grande étude parce qu'il y a déjà une grande partie du travail qui est faite. Mais je suis sûr qu'avec ce postulat-là, on pourra avoir vraiment des chiffres solides pour savoir si cette offre serait pertinente ou pas pour les jeunes. Merci beaucoup.

CONSEIL GENERAL

7 Postulat : Pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule

7.1 Rapport de Commission Santé, Affaires sociales et Formation / Nathalie Rouvinez

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral de la santé publique alerte sur les risques sanitaires liés aux températures élevées, particulièrement pour les populations vulnérables.

Personnes âgées, malades chroniques, femmes enceintes, enfants et nourrissons. Il est également souligné que la chaleur représente un danger au travail, qu'il soit en intérieur ou en extérieur. Face à ce constat, la Commission santé et affaires sociales avait adressé un courrier à la municipalité en novembre 2023 pour connaître les mesures prises et envisagées pour lutter contre ce phénomène déjà bien ressenti par la population. Nous remercions la municipalité pour sa réponse détaillée, mais nous souhaitons souligner qu'avec le changement climatique, les vagues de chaleur deviendront plus fréquentes et intenses. La commune doit dès à présent anticiper des épisodes encore plus sévères pour protéger efficacement ses habitants. Ce postulat, élaboré après des discussions constructives entre toutes les couleurs politiques de la Commission, demande tout d'abord d'étudier les mesures préventives envisageables pour atténuer les effets de la canicule.

Nous pensons par exemple à l'aménagement urbain, créer davantage d'espaces verts, d'îlots de fraîcheur, s'assurer d'avoir suffisamment d'airs ombragés, notamment dans les lieux de rencontre comme les places de jeux familiales. Si les canicules s'intensifient, se protéger uniquement chez soi ne suffira pas. Des solutions comme la végétalisation des façades et des toitures ou l'installation de brumisateurs dans les espaces publics pourraient contribuer à rafraîchir l'environnement urbain.

Il serait aussi pertinent d'identifier les infrastructures les moins résistantes à la chaleur et d'étudier des améliorations thermiques, à l'instar du bâtiment B de l'école, où des températures de 35 degrés ont été mesurées durant plusieurs jours en août 2023. La pose de films de protection solaire sur les vitres pourrait être une solution à moindre coût pour diminuer la température à l'intérieur des classes.

En outre, ce postulat demande également d'établir un catalogue de mesures à prendre lors d'une alerte canicule. Nous saluons l'engagement de la commune avec son plan canicule, destiné aux plus de 75 ans. Toutefois, nous rappelons que les effets de la chaleur peuvent toucher toutes les catégories de la population. Il serait donc pertinent d'élargir le champ d'application de ce plan pour garantir une protection pour tous. Un réseau solidaire pourrait par exemple être mis en place avec la collaboration des associations caritatives locales, du club des aînés et des groupes de jeunes. Ce réseau favoriserait l'entraide et le lien social en proposant des activités intergénérationnelles dans des lieux frais. De plus, une réflexion pourrait être engagée sur l'accès gratuit ou à tarif réduit à la piscine ou certains jours au cinéma ou au musée pour tous les habitants lorsque la température dépasse un seuil défini.

Les suggestions présentées ici visent simplement à esquisser les directions possibles de l'analyse. Nous avons volontairement évité de donner des solutions toutes faites dans le texte de notre postulat, car comme l'a souligné Maurice Chevrier lors d'un plénum, le rôle du Conseil général est d'être une force de proposition.

La Commission souhaite laisser au Conseil et à l'administration communale, forts de leurs compétences et expertises, le soin de définir les meilleures mesures et d'étudier leur faisabilité.

En conclusion, face aux défis à venir sur le plan climatique, la Commission Santé, Affaires Sociales propose de mettre la priorité sur l'anticipation et la préparation aux conséquences des vagues de chaleur qui se font déjà sentir chaque été. Ce postulat vient renforcer les mesures déjà prises et prévues. Il vise à réfléchir à mettre en place rapidement les moyens de protéger au mieux le bien-être et la santé de tous les habitants.

La Commission Santé, Affaires Sociales vous invite donc à soutenir ce postulat pour rendre notre ville encore plus résiliente face à ces défis. Je vous remercie de votre attention.

CONSEIL GENERAL

7.2 Groupe PLR / Christelle Fournier Bovier

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe PLR a pris connaissance avec intérêt du postulat de la Commission Santé, Affaires Sociales, Formation qui concerne un sujet actuel avec un enjeu majeur pour l'avenir. En effet, il est évident que les périodes caniculaires se sont multipliées ces dernières années et que ce trend va se poursuivre avec le changement climatique en cours. Nous tenons donc à remercier cette Commission d'avoir porté ce sujet sur la table des discussions.

Nous avons étudié la question avec grande attention et avons rassemblé les informations à disposition. Comme mentionné par la COSASF, la commune entreprend déjà, et ce depuis quelques années, de nombreuses actions pour aider la population en cas de canicule. Ainsi, elle a établi un plan canicule pour les seniors, accessible par tous sur son site internet, expliquant les gestes adéquats lors de fortes chaleurs.

De plus, les personnes âgées reçoivent un courrier qui leur propose des visites préventives en cas de canicule pour s'assurer de leur bien-être. En ce qui concerne les mesures prises à prendre et préventives envisageables lors de fortes chaleurs, nous avons relevé que la Commission Environnement, Édilité, Urbanisme et Sécurité disposait de nombreuses informations. En effet, cette Commission, soucieuse d'un développement urbain de qualité et respectant l'environnement, a accueilli tout au long de cette législature différents Conseillers municipaux et responsables qui sont quotidiennement au front pour mettre en œuvre et réfléchir aux meilleures mesures envisageables.

Parmi les actions entreprises par la commune, nous souhaitons relever la présence d'une Commission permanente eau, énergie, environnement, le label de l'Energie gold, qui démontre le travail quotidien de la municipalité et de ses employés pour améliorer la durabilité à Martigny, et l'étude d'un plan climat. Ce plan climat, justement, vise à prévenir et à diminuer l'impact des changements climatiques sur les territoires de la commune de Martigny. Il a débuté par un bilan de la situation permettant d'établir une liste de mesures à mettre en place.

De ce fait, cela répond déjà à l'analyse des mesures préventives envisageables qui permettent d'atténuer les effets de la canicule. Relevons également que la commune a établi une checklist des choses à considérer lors de la mise en place de projets. Celle-ci intègre des éléments permettant de lutter contre le changement climatique et de ses effets, du moins dans les possibilités dont dispose une commune pour agir.

La première ébauche de révision du RCCZ, qui a été présentée tout récemment par Mme Aurélie Chappaz à la Commission éditée, montre également la volonté de la commune d'intégrer des mesures pour l'environnement et la lutte contre les îlots de chaleur, notamment. Des éléments permettant justement d'atténuer les effets d'une canicule. Vous aurez remarqué que je mentionne souvent la Commission édilité.

En effet, nous avons réalisé avec étonnement que la COSASF a voulu faire cavalier seule, bien que le postulat traite visiblement, et comme cela vient d'être mentionné, de demandes qui impliquent la Commission édilité, voire la Commission de gestion, si l'on pense aux montants considérables qui peuvent être en jeu. Soucieux du bien-être de la population martigneraise, le groupe PLR souhaite que, lors de la prochaine législature, les membres des Commissions de la COSASF, de l'édilité et aux besoins de la Commission de gestion, collaborent afin d'être une force de propositions concrètes. Des propositions concrètes que le Conseil général pourra soumettre à la municipalité, en complément de toutes les mesures déjà étudiées et mises en œuvre par notre belle commune.

Au vu des différents éléments analysés et des ressources humaines, à noter là ce qui a été aussi dit par rapport au bien-être et au cadre de travail harmonieux, si le personnel communal doit, pendant une année, répondre à une demande très conséquente. Des ressources financières aussi qui sont conséquentes. Là, j'aimerais aussi peut-être parler au groupe du Centre, qui dit qu'on doit bien gérer de manière parcimonieuse le budget communal.

En cas d'acceptation du postulat, pour des mesures qui sont déjà en train d'être mises en place par la commune, qui ont été étudiées durant cette législature et qui mettent du temps à se mettre en œuvre, le groupe PLR a décidé de rejeter le postulat de la COSASF. Il restera cependant vigilant à la bonne collaboration entre les Commissions du Conseil général et les Conseils municipaux concernés, afin d'offrir à nos citoyens une ville où il fait bon vivre, même en temps de canicule. Je vous remercie pour votre attention.



CONSEIL GENERAL

7.3 Groupe Le Centre / Justin Vouillamoz

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les canicules sont de plus en plus longues et intenses, un phénomène qui n'épargne personnes.

Ces dernières années, on nous a répété qu'il fallait limiter son aggravation, mais rarement comment s'y adapter concrètement. Notre commune a déjà pris des mesures importantes pour protéger les personnes les plus vulnérables, et ceci est à saluer. Toutefois, ces épisodes de chaleur concernent tout le monde, et beaucoup ignorent les gestes simples pour y faire face.

Sensibiliser l'ensemble de la population permettrait non seulement de conscientiser le besoin de solidarité envers les plus fragiles, mais aussi de mieux préparer chacun à vivre ces périodes difficiles. Les mesures actuelles suffisent peut-être pour le moment, mais il est évident que la situation va se détériorer. Nous devons anticiper dès maintenant avec un plan qui dépasse la prévention et les bons réflexes.

Il nous faut des actions concrètes. Certes, rester chez soi avec les stores baissés et les fenêtres fermées aide temporairement, mais tôt ou tard, il faut sortir pour faire ses courses, consulter un médecin, boire un café. Enfin, il faut sortir quoi.

C'est pourquoi des aménagements urbains adaptés sont indispensables. Plus d'espaces embrasés, des fontaines d'eau fraîche, l'air rafraîchissant des arbres, et bien d'autres solutions pour rendre notre ville plus vivable en période de canicule. Le Groupe du Centre soutient pleinement ce postulat et appelle donc à l'élaboration d'un plan de prévention des luttes contre la canicule.

7.4 Groupe Les Vert.es / Séverine Cesalli

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Je vais commencer peut-être par remercier la Présidente de notre Commission et notre Commission Santé et Affaires Sociales dont j'ai fait partie et le Groupe des Verts, parce que pour moi c'est aussi la fin de la législature.

Je voulais remercier en particulier ces deux groupes avec lesquels j'ai travaillé de manière proche, avec beaucoup de plaisir. J'ai passé quatre années vraiment intéressantes dans ce Conseil général. Je vais donc parler au nom du Groupe des Verts de ce postulat.

Je n'ai pas beaucoup plus à dire que ce qui a déjà été dit. Ce que je voulais peut-être dire à la suite de ce qui a été dit par le groupe radical, c'est qu'effectivement, ce sont des sujets qui sont transversaux, qui concernent plusieurs Commissions.

C'est aussi pour cette raison que notre groupe avait fait une demande de créer une Commission environnement qui pourrait toucher ces sujets qui en fait ont des liens avec toutes les Commissions et peut-être que la déléguée à l'environnement puisse travailler d'une manière plus transversale au niveau du Conseil municipal. Ça, ce serait aussi un souhait du Groupe des Verts.

Mais par rapport à ce postulat, l'idée ce n'est pas de faire quelque chose de contraignant. L'idée, c'est plus de dire voilà la Commission santé se rend compte qu'il y a une demande de la part de la population. Il y a une inquiétude. Il y a un sujet qui devrait être prioritaire. On aimerait que l'accent soit mis par rapport à ce sujet. On sait bien que le plan climat est en route, que Martigny était même novatrice dans ce domaine-là et que les choses sont en route. Mais ça prend tout le temps politique qu'il faut et la Commission santé avait le souhait que ce sujet-là en particulier soit mis en priorité.



CONSEIL GENERAL

Après, comme ce n'est pas contraignant, c'est à analyser, c'est à réfléchir, à étudier et c'est au Conseil municipal de donner une réponse à cette demande.

Sur le site, on voit effectivement que le plan canicule concerne les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas suivies par le CMS. Le souhait de ce postulat, ce serait d'étendre aussi quand même aux jeunes, aux personnes qui ont des maladies respiratoires, maladies cardiaques, qui sont en risque et à toute la population en période de canicule.

C'est un peu comme le postulat tout à l'heure. Le souhait, c'est de peut-être élargir et mettre un peu plus de priorité sur ce sujet-là. Peut-être, je peux ajouter que comme Martigny a déjà beaucoup verdi, je trouve, en 4 ans, il y a plus d'arbres, il y a moins de déni climatique. Donc, je pense que les choses vont dans ce bon sens. Et c'est peut-être aussi pour ça qu'il n'y a plus besoin de Verts, d'ailleurs, c'est parce que Martigny est devenu très verte. Donc voilà.

Le groupe des verts souhaite soutenir vivement ce postulat et voter à bulletin secret pour que les personnes qui se sentent obligées de se lever en bloc puissent avoir un peu plus de liberté.

7.5 Groupe PS-GC / Cyril Moulin

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe PS Gauche Citoyenne exprime son plein soutien au postulat de la Commission de santé et d'affaires sociales concernant le développement d'un plan canicule adopté en 2019 pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette initiative pionnière a valu dans notre ville de Martigny les louanges du Canton et démontre l'importance de notre engagement pour le bien-être de la population. Aujourd'hui, nous sommes à un moment important pour aller encore plus loin dans ce processus.

Face à l'évolution des défis climatiques, il est essentiel d'agir et d'approfondir nos actions afin de répondre aux besoins de toutes les générations. Ce postulat constitue une base de réflexion solide pour définir des mesures concrètes, abordables et applicables. Il est véritablement nécessaire de se préparer pour pouvoir répondre au mieux aux futurs épisodes caniculaires, qui ne sauraient être plus fréquents et plus intenses.

Dès lors, il me semble essentiel de ne pas uniquement être dans la réaction face à ces chaleurs, mais aussi de mener des réflexions préalables pour établir des plans d'action et adapter les infrastructures communales. C'est pourquoi, et c'est le sens dans lequel va ce postulat, nous soutenons en outre, entre autres, un aménagement d'espaces urbains rafraîchissants, accessible à tous, une collaboration renforcée entre les différents acteurs de la ville pour garantir une mise en œuvre efficace, un soutien spécifique pour les populations vulnérables, enfants, travailleurs en extérieur, seniors et malades. Ce postulat incarne une vision ambitieuse mais réaliste de l'action politique locale, où la prévention et la protection sont mises au service de la collectivité.

En soutenant cette démarche, nous affirmons que Martigny peut continuer à être une ville exemplaire, solidaire et visionnaire. Nous encourageons vivement l'ensemble du Conseil général à adopter ce postulat et à contribuer à cet élan collectif et solidaire qui guide la Commission de Santé et des Affaires Sociales. Les différences partisanes n'ont pas leur place lorsque nous œuvrons pour le bien-être de toutes les générations.

7.6 Groupe PLR / Christelle Bovier Fournier

Effectivement, ce postulat touche un domaine très transversal, je pense le principe même de ce qu'est la durabilité. On parle d'économie, de social, d'environnement. J'étais très étonnée, à titre personnel, de voir un postulat de la Commission Santé, sachant que la Commission Santé a été invitée deux fois, avec la Commission Edilité, pour avoir des informations sur ce qui se faisait.

La Commission Santé a quand même vu ce qui était en train d'être mis en place, les études en cours, les mesures qui allaient être prises. Et comme ça a été mentionné, on a des mesures préventives en cours, ça met du temps, ça met beaucoup de temps.



CONSEIL GENERAL

Ça fait minimum quatre ans que je suis au courant que ces études sont en cours et que les mesures sont en train d'être prises. C'est clair que verdir une ville, ça prend du temps. Un postulat, ce n'est pas contraignant. Un postulat demande à la commune de faire quelque chose, en l'occurrence de rendre une étude une année après.

Donc ça demande du travail et pendant ce temps, le postulat demande une étude, il ne demande pas au final que les mesures soient faites. On sait actuellement qu'il y a des mesures qui sont prises, donc personnellement je ne vois pas l'utilité de ce postulat. Je verrais par contre beaucoup plus d'utilité à ceux que les personnes, qui visiblement tous les groupes politiques sont d'accord à ce qu'on fasse quelque chose, que cette idée soit gardée pour la prochaine législature et l'idée de faire travailler la Commission santé et la Commission éditité, CoGest aussi, ensemble pour élaborer des propositions concrètes de choses qui ne sont pas encore faites et qui remontent peut-être justement les besoins de la population plus qu'une étude supplémentaire de ce qui a déjà été fait.

Et voilà, c'est tout ce que j'ai à préciser. Ah oui, peut-être une chose, c'est que ce plan canicule, effectivement, il est sur la page des seniors, mais les mesures mentionnées sont là pour toute la population.

Et puis, par rapport au pass culturel, effectivement, on peut aller dans des lieux frais, mais ça exige de sortir de chez soi.

7.7 Vote

Acceptez-vous le postulat pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule ?

Méthode : A bulletin secret

Nombre de personnes votantes : 56

Acceptation : 30

Refus : 24

Blanc : 1

Nul : 1

L'objet est approuvé par les membres présents.

7.8 Commission Santé, Affaires sociales et Formation / Nathalie Rouvinez

Juste petit mot pour remercier les Conseillers généraux qui ont soutenu ce postulat et en réponse aussi au PLR. En fait, merci de nous avoir déjà invités aux présentations. Et puis aussi vous dire que si le rapport ne prendra pas autant de temps si toutes les mesures sont déjà pensées. Ce sera juste une reprise de ces mesures pour l'analyse, donc pas des frais engagés et du temps perdu. Alors, je tiens aussi à remercier la Commission Santé pour son engagement tout au long de ces quatre ans et la bonne collaboration qu'on a eue au sein de cette Commission. Et vous souhaite déjà aussi à tous des belles fêtes de Noël.

8 Divers

8.1 Commission Environnement, Edilité, Urbanisme et Sécurité / Romain Darioli

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je prends la parole aujourd'hui pour dresser un bref bilan des activités de la Commission éditité, environnement, urbanisme et sécurité durant cette législature. Reconnaissance avant tout envers l'ensemble des membres de la Commission. Votre investissement, votre curiosité et vos nombreuses remarques pertinentes ont été la clé de la richesse de nos échanges et de la qualité de nos travaux.

Votre engagement mérite d'être salué. Je souhaite également exprimer la reconnaissance au Conseil communal.



CONSEIL GENERAL

La collaboration que nous avons entretenue a été bonne, basée sur une écoute mutuelle et une volonté commune d'avancer pour le bien de notre communauté.

Un remerciement tout particulier s'adresse également aux services communaux. Leur disponibilité, leur réactivité à nos questions et leur soutien, notamment dans l'organisation de visites sur le terrain, ont été précieux. Enfin, je n'oublie pas nos nombreux intervenants qui ont su enrichir nos réflexions et nous éclairer par leur expertise. Leur contribution a été essentielle au bon développement de nos projets.

Ces quatre dernières années, nous avons tenu près de 35 réunions, ce qui témoigne de la diversité de nos travaux. Il serait impossible ce soir de mentionner en détail toutes les actions menées, mais je souhaite mettre en lumière quelques projets emblématiques. Tout d'abord, les travaux exploratoires sur l'aménagement des berges La Dranse, réalisés en étroite collaboration avec le Conseil communal, constituent une initiative marquante de cette législature que la prochaine Commission aura l'opportunité de suivre et d'accompagner dans ses étapes ultérieures. Ensuite, bien évidemment, nous avons pu pencher sur plusieurs règlements très importants, notamment celui sur les eaux usées et potables ou les cimetières. Enfin, nous avons eu le privilège de participer à des visites particulièrement enrichissantes, telles que celles du barrage filtrant édifié près de Martigny-Croix ou encore la découverte de la STEP.

En conclusion, je tiens également à saluer les objectifs climatiques et énergétiques portés par notre commune, désormais déclinés dans différents plans thématiques. C'est quelque chose qui a été salué par plusieurs autres personnes à ce perchoir ce soir. Ces engagements se sont traduits de manière concrète tout au long de cette législature et le suivi attentif de ces objectifs sera certainement l'une des tâches qui attendent l'équipe de la prochaine Commission.

Dans le même esprit, nous avons pu constater que les dernières tendances en matière d'urbanisme ont été analysées et seront, nous l'espérons, intégrées dans les réflexions futures. Cela me rend particulièrement enthousiaste et confiant pour le travail de la future Commission. Je souhaite à toutes et à tous une excellente soirée, un peu en avance, mais de joyeuse fête à vous et à vos proches et vous remercie pour votre attention.

8.2 Groupe Le Centre / Marie-Thérèse Giroud

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du groupe du Centre, je me permets d'interpeller notre Conseil communal au sujet de l'organigramme et annuaire de l'administration de notre ville. En consultant le site de la ville de Martigny, je n'ai pas trouvé le nom des chefs de service, ni annuaire détaillé du personnel communal.

La ville de Sion met à disposition de la population un annuaire téléphonique du personnel communal et également l'état du Valais un annuaire téléphonique du personnel cantonal.

Cette demande est formulée pour permettre à la population de connaître la structure de notre ville, Conseil communal, son dicastère, les chefs de service découlant de chaque dicastère et également personnel communal. Alors, si... J'ai passé deux heures devant l'ordinateur, je n'ai pas trouvé, mais si ça existe, je suis prête à prendre des cours.

Donc, je profite de cette prise de parole pour vous dire l'intérêt et le plaisir que j'ai eu lors des 20 ans passés au Conseil général. J'ai beaucoup appris du fonctionnement complexe de notre cité et côtoyé des personnes fantastiques durant toutes ces années. Merci à tous, à tous.

A tous, bonne chance pour la suite et au plaisir de vous rencontrer en d'autres occasions que les pléniums.

CONSEIL GENERAL

8.3 Commission Sports et Loisirs / Felix Wicky

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Alors, je prends la parole pour la Commission des sports. Alors, après une année, enfin, après quatre années passées à la présidence de la Commission des sports, c'était un début de législature assez un peu difficile.

Difficile pour nous, parce qu'on était tous des débutants. C'était notre première législature, à part une personne, bien sûr, que je nommerai point.

Mais grâce à Monsieur David Martinetti, Madame la présidente, et bien sûr, Karine Hauser, qui nous a quitté, pour d'autres postes, bien sûr. Nous avons pu aller de l'avant dans cette Commission. Alors, grâce à tout ça, grâce à Monsieur, ici présent, monsieur Giroud, je remercie encore beaucoup pour ce début de législature parce qu'il m'a énormément aidé. Et puis, grâce à tout ça, donc, nous avons quand même pu mettre en place certaines choses, dont le street workout, qui a trouvé, après huit ans, quand même, un aboutissement. Nous avons quand même mis en place aussi la trail zone dans les sentiers. Et pour finaliser, nous avons mis en place aussi, grâce à Rodolfo, le midi actif.

Alors, je vous remercie encore, surtout l'exécutif, pour nous avoir permis de mettre en place tout ça parce que, grâce à vous, ça ne serait peut-être pas là. Mais voilà, merci beaucoup.

Et puis, merci à tous les Conseillers généraux d'avoir partagé ces quatre ans avec moi. Merci à ma Commission de m'avoir supporté pendant ces quatre ans. C'était très gentil à vous.

Alors, je vous souhaite encore de bonnes fêtes de fin d'année.

8.4 Groupe Les Verts / Séverine Cesalli

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Je voulais vous faire un petit retour sur le questionnaire de satisfaction.

Vous vous souvenez sûrement qu'on avait fait une distribution d'un questionnaire de satisfaction. C'était intéressant de voir les résultats. Et il sera à disposition.

On avait fait ce questionnaire à la suite de la visite de Madame la Présidente de la commune et Madame Arlettaz Roduit, au sujet de la cohésion sociale. On s'était rendu compte que le Conseil général n'avait pas, au niveau de la cohésion sociale, il n'y avait pas de réflexion, il n'y avait pas de questionnaire de satisfaction, alors que pour la commune, il y a des questionnaires. Donc, on s'est dit, tiens, on va en faire un. Globalement, les réponses vont dans le sens de la satisfaction des membres du Conseil général.

Satisfait ou très satisfait, il y en a quatre fois plus en moyenne que les insatisfaits ou très insatisfaits. Donc, c'est plutôt positif. Ce qu'on peut noter, les points qui sont améliorés, en fait, il y a trois questions surtout qui sont à améliorer.

Je vous lis les questions, les idées proposées et questions posées par le Conseil général de Martigny sont prises en compte par le Conseil municipal de Martigny. Là, l'insatisfaction, c'est 62% pour 36% de satisfaction. Il y a quelque chose à travailler dans la collaboration probablement entre le Conseil général et le Conseil municipal.

Une autre question, en étant membre du Conseil général, j'ai un impact réel sur le développement et l'évolution de ma commune. Il y a eu 57% d'insatisfaction pour 40% de satisfaction. Il y a des personnes qui n'ont pas répondu.



CONSEIL GENERAL

Donc, il y a plus d'insatisfaction. Donc, en fait, le but, si on vit en Conseil général, a priori, c'est pour avoir un impact sur l'évolution, la vie de la commune. Ça interroge.

Je pense qu'après une séance plénière comme aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a eu plus d'échanges, on se connaît mieux. Peut-être que ça serait meilleur, mais ça interroge. Moi, j'ai entendu une personne dire à un moment donné, c'est absurde de dépenser l'argent du contribuable pour payer des Conseils généraux qui ne savent rien.

Donc, je pense qu'il y a certaines personnes qui ne se sentent pas utiles. Donc, ça interroge. Et puis, je pense que la prochaine législature pourra réfléchir à ça.

Et puis, le Conseil général a une influence sur le budget. Il y a 51% de satisfaction pour 49% d'insatisfaction. Donc, ce n'est pas une très grande satisfaction. Donc, là aussi, la question des amendements qui a été évoquée plusieurs fois dans plusieurs groupes et Commissions. La question des amendements pour le budget, peut-être qu'elle est à réfléchir pour la prochaine législature. Sinon, de manière générale, bon, moi, je suis psychiatre pour les personnes qui ne le savent pas et je me soucie de la santé du Conseil général et des institutions de ma commune. Je voulais juste faire un petit rappel pour dire que la santé de la commune, ce ne sont pas seulement les finances. C'est vraiment aussi, comme ça a été beaucoup évoqué, la culture, etc., le bien vivre, mais aussi la santé des institutions et le bien-être des membres des institutions. Je souhaite que les nouveaux membres du Conseil général se sentent bien accueillis et utiles. Les personnes qui poursuivent puissent se sentir utiles aussi. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année.

8.5 Groupe PS-GC / Jessica Perregaux-Dielf

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Alors, pour donner suite au postulat que j'avais déposé en 2023 pour renforcer les lignes de bus à Martigny, j'ai pris connaissance de la réponse du Conseil municipal. Et déjà, en premier lieu, je tenais à remercier pour la qualité du rapport qui a été fourni tant qu'aux explications qu'au schéma illustrant pour comprendre l'enjeu du réseau de transport public à Martigny.

Les conclusions apportées font état, après analyse de la fréquentation des lignes de bus, de la nécessité de suppression de certaines lignes, plutôt de tranches horaires, bien définies et de mesures de développement futur. Et donc, ça soulève quelques interrogations, tout en douceur en cette fin d'année.

Alors, premièrement, par rapport à la ligne 12-203, ici, les trajets du samedi vont être complètement supprimés. Mais malheureusement, moi, je n'ai vu aucun diagramme dans le document montrant la fréquentation de cette ligne. Et j'aurais apprécié si vous pouviez développer un peu ce choix, s'il vous plaît.

Par rapport à la ligne 12-201, 12-202, je ne sais pas si ça vous parle, mais moi, ça me parle, des adaptations sont apportées aux horaires pour répondre à la demande de la population. Mais je me questionne, avec un dernier départ depuis la gare à 20h23, direction Martigny-Croix, et 20h39 pour le Guercet, en semaine, on navigue à peu près dans les mêmes horaires durant le week-end, que ça n'encourage pas vraiment le citoyen à prendre les transports publics pour se rendre à des activités de loisirs en soirée.

Et que même si, selon votre graphique, il ne faut que 8 petites minutes pour atteindre le Guercet, puis la gare, il faut être en forme, là, on y va, et 6 minutes pour le Bourg, ça dépend évidemment de la forme physique de chacun, on y va, est-ce qu'on n'encouragerait pas un véhicule moteur pour ces fins de soirée ? Je prends volontiers votre analyse de la situation.

Pour continuer sur la ligne 12-202, est-ce qu'une réflexion a été menée pour l'étendre jusqu'à Charrat, éventuellement ? Et finalement, les statistiques sur lesquelles ont été établies ces mesures, elles ont été établies en mai, qui est un mois qui est plutôt doux, est-ce qu'il y a des données de fréquentation en période hivernale ? Selon un relevé manuel récent, le bus de 5h52, par exemple, qui fait Martigny-Croix direction la gare, reste quand même fréquenté à une moyenne de 15 personnes par jour. Et donc la suppression de cet horaire soulève donc des questions.



CONSEIL GENERAL

Sur le graphique qui est présenté dans la réponse, ça fait état quand même d'un peu moins. Encore, je tiens à souligner que c'est en proposant de l'offre que la demande se développe, et en supprimant des lignes, on canalise un peu plus la fréquentation. Certaines personnes vont devoir trouver des solutions alternatives.

Pour terminer, je tiens à relever les possibilités de développement futur qui sont évoquées dans le rapport. Elles sont vraiment intéressantes et s'inscrivent dans une politique moderne et durable.

Je me réjouis de constater l'application de ces mesures. Merci beaucoup de l'attention.

8.6 Commentaire du Conseil Municipal / Dorian Farquet

Monsieur le Président du Conseil général,
Madame la Présidente de la Ville,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et généraux,
Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'avez relevé, la qualité du rapport, pour y arriver, on a essayé d'être le plus compréhensible possible, le plus digeste possible. On n'a pas tout intégré dans ce rapport. Tout ce qui traite les transports publics ne tient pas en quelques pages.

On a des statistiques mensuelles, des statistiques annuelles. Ce que je peux vous dire par rapport à ce qui a été relevé, c'est que le choix du mois de mai. D'une part, c'est fait puisqu'on avait un délai pour répondre à ce postulat qui est de 12 mois. Et puis, parce qu'on a pris le mois de mai qui est finalement dans la moyenne haute de l'utilisation des bus, contrairement peut-être à ce qui peut être pensé, ce n'est pas forcément en décembre, quand il fait froid, qu'on a le plus d'utilisateurs, mais c'est au mois de mars.

Et puis, bien évidemment, c'est au mois d'août qu'on a le moins d'utilisateurs, puisque la plupart des gens sont en vacances.

Au niveau de la ligne 12-203 des grandes Maraîches, on l'a dit dans le texte, mais on n'a pas mis de statistiques graphiques. Ce que je peux vous dire, et je les ai ici, on a une moyenne de 2 personnes par ours, par jour. Ce qui nous fait 8 personnes transportées par jour, donc par samedi, sur cette ligne-là. Pour une valeur à peu près de 80 à 100'000 francs par année que coûte cette ligne le samedi, je vous laisse faire après le calcul au niveau du coût-efficacité et ce qui nous a poussé finalement à supprimer cette ligne, puisque, en plus, elle ne fonctionnera pas, elle ne fonctionne pas à l'heure actuelle, parce qu'elle est dédiée principalement pour le transport scolaire. On fait une boucle qui n'est pas intéressante au niveau efficacité et temps pour revenir au centre-ville, puisque le bus passe par les finettes, va ensuite aux grandes Maraîches et revient au centre-ville en passant par la gare. Donc on n'a pas une efficacité au niveau du transport public même, si ce n'est pour le scolaire.

Au niveau de la ligne 12-201 et 12-202, vous avez pu le voir dans le rapport, on a pas mal de baisse de fréquentation, on n'a quasiment pas d'utilisation le soir des visiteurs, surtout pour la ligne du Guercet. La dernière tranche horaire qui a été supprimée, on a même des fréquentations qui sont à zéro le soir, donc c'est pour ça aussi qu'on a fait ce retrait de cette dernière tranche horaire. Une petite correction par rapport à ce qui a été dit, dans les horaires 2025, la ligne qui va en direction du Guercet aura son dernier départ à 20h53 et pas à 20h40.

Pour la ligne 12-202, Guercet-Charrat, effectivement on a fait déjà des réflexions, c'est finalement les conclusions qu'on a mis dans notre rapport par rapport à cette liaison, est-ce qu'on pourrait l'étendre ou pas, ce serait intéressant de faire une liaison jusque sur Charrat. Vous pouvez retrouver ces conclusions dans le rapport du postulat, dans la réponse qui a été donnée. On a effectivement une trop grande distance, et l'ensemble des rapports nous le disent, entre Charrat et le Guercet, sans avoir un arrêt, donc le temps est trop long au final entre ces deux quartiers pour avoir quelque chose d'efficace et d'intéressant au final pour la population et pour les intéressés.

On a aussi sur Charrat la chance d'avoir une gare qui s'arrête à Charrat, ça faisait aussi partie d'ailleurs dans l'étude du rapport de fusion, quand on parlait de fusion avec les communes de Charrat et de Martigny, ça faisait partie de ce rapport.



CONSEIL GENERAL

On avait déjà dit non à l'époque dans ce rapport de fusion à la création d'une ligne de bus, puisqu'on a une gare à Charrat et une gare à Martigny, où les cadences ont été fortement augmentées au niveau du train, donc on a une cadence quasiment à la demi-heure sur l'ensemble de la journée.

Je pense que je défie quiconque à mettre en place une ligne de bus entre Charrat en passant par Guercet pour aller à Martigny-Gare, qui fasse moins de 7 minutes. Sur Charrat, par contre, on met l'accent pour amener les gens à la gare, donc on va mettre en place un système de vélo-spot avec différentes stations dans les différents petits quartiers de Charrat pour aider la population à se rendre à la gare. Bien évidemment, on en vient de changer dernièrement l'ensemble des arceaux et des arrêts vélos, donc tout ce qui est stationnement pour les vélos en gare de Charrat.

En parallèle à cela, eh bien, on a aussi mis en place une gratuité pour les seniors, puisqu'on se dit qu'on doit plutôt viser, parce que les gens qui sont en forme, qui ont des moyens de locomotion, soit à pied, soit en vélo, peuvent se rendre à la gare de Charrat. Par contre, les personnes âgées qui sont plus en difficulté, on a mis ce système qu'on a repris au final de la commune de Charrat, mais on l'a mis en gratuité. On a un transport qui est fait les vendredis pour les personnes à la demande, pour les personnes qui sont en difficulté, pour faire un transport de Charrat à Martigny et retour.

Au niveau de la suppression des horaires de la ligne Martigny-Croix et Martigny-Gare à 5h53, par rapport à la réflexion qui a été faite, pour vous dire qu'on est en constante réflexion tout au long de l'année, entre la réponse du postulat qu'on vous a faite et puis l'entrée en vigueur des horaires qui aura lieu dans quelques jours, le 15 décembre, on peut vous dire qu'on a eu des évolutions et puis vous constaterez si vous allez sur internet que l'horaire de 5h53 a été maintenu.

Au niveau, juste un petit mot par rapport à l'offre, ça a été dit, l'offre crée la demande. Alors on a quand même deux exemples assez parlants qui sont le Guercet où on a mis des lignes, on a mis des offres assez conséquentes maintenant depuis 4 ans où on voit qu'on n'a pas forcément tous les horaires où on a la demande qui est arrivée et puis on entend aussi souvent des utilisateurs ou des habitants du Guercet qui me demandaient par rapport à ces mises en place de lignes de bus et c'est souvent aussi ces gens-là on voit qu'ils ne sont pas forcément des utilisateurs donc on voit que la demande des fois ne vient pas.

Et puis l'autre point c'est la ligne de Ravoire, on a eu en discussion avec la commune de Martigny-Combes, on a eu une augmentation des cadences du nombre de lignes sur Ravoire puisque la commune de Martigny-Combes était, comme vous l'avez dit, persuadée que l'offre allait créer la demande donc il y a eu une dizaine de cadences qui ont été rajoutées et puis maintenant depuis quelques mois, voire même je crois que ça fait deux ans, la commune de Martigny-Combes a communiqué à l'ensemble des citoyens et des habitants de Ravoire cette augmentation de cadence, les a invités à changer leurs habitudes, à être utilisateur de ces lignes et puis il semblerait que la sauce ne prend pas donc ce n'est pas forcément parce qu'on met une offre que la demande vient.

Et puis sinon juste relever effectivement, vous l'avez fait par rapport aux projets qui sont en développement futur donc on est toujours, comme je l'ai dit, en réflexion constante par rapport à l'ensemble des modes de transport et pas forcément que les bus, n'oublions pas le mode piéton, les vélos, le train et j'en passe. Merci, on espère avoir répondu à l'ensemble de vos questions.

8.7 Commentaire du Conseil municipal / Anne-Laure Couchepin-Vouilloz

On arrive en fin de période administrative, en fin de législature et c'était l'occasion pour moi de revenir un instant, non seulement sur cette année mais sur ces quatre ans.

Cette année a été, j'ai trouvé plutôt difficile, on l'a dit avec le départ à la retraite de notre Secrétaire municipal suivi de son décès, c'est sûr que ça a marqué l'administration et les membres de l'exécutif. Mais il y a eu heureusement des moments aussi beaucoup plus heureux et des souvenirs qu'on peut aussi associer à Olivier Dely et puis qui nous réchauffent le cœur régulièrement.

Dans les moments forts, j'aimerais saluer le départ et surtout le travail de nos deux collègues du Conseil, Sylvie Luginbühl et Fabienne Moret, qui après huit ans et quatre ans au Conseil communal de Martigny ont décidé de mettre leur énergie, elles en ont encore à disposition de nouveaux horizons.



CONSEIL GENERAL

Merci beaucoup à vous deux, je pense que je peux vraiment parler au nom du Conseil municipal pour cet état d'esprit assez extraordinaire que nous avons réussi à avoir les neufs et vous y avez contribué plus que votre part, j'ai envie de le dire ainsi. Donc merci du fond du cœur pour la qualité.

Et à vous tous qui allez-vous arrêter ou poursuivre, merci aussi, Dorian Farquet a fait exploser la qualité des réponses en tout cas en durée pour les statistiques. Bref, il y a eu une réponse certaine, on voit qu'il y a beaucoup d'humour, alors on peut reciter M. Rexhepi aussi qui ne s'entend pas toujours avec un énergumène de son groupe, mais fait grandement affaire avec un banquier PLR, c'est assez extraordinaire.

Chacun arrive à garder, semble-t-il, un peu d'humour aussi dans des moments difficiles ou compliqués, ça c'est une force que j'ai trouvée lors de cette période administrative, sans oublier de travailler pour l'intérêt public, on l'a cité plusieurs fois et je sentais vraiment cet intérêt que vous aviez tous, que ça aboutit ou pas vos démarches, mais cet intérêt que nous avons en commun et que nous portons plus loin.

Donc merci pour votre énergie mise à disposition des citoyens et des citoyennes de Martigny, vraiment j'ai une énorme gratitude pour ce travail que vous avez fait effectuer.

Le Président remercie tout le monde et souhaite une agréable soirée ainsi que de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

La séance plénière se clôture à 22h18.

Sandy Monnet
Président du Conseil général

Jessica Perregaux-Dielf
Secrétaire du Conseil général